

Évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015

Mars 2016

Synthèse du rapport régional de l'évaluation de l'IEJ en Picardie

Ce document constitue la synthèse du rapport régional d'évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes en Picardie, suite aux premiers travaux d'évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ en France en 2015.



Chiffres clés

L'IEJ en France c'est :

- 622** millions d'euros IEJ-FSE
- 16** territoires éligibles (13 Régions et 3 Départements)
- 1** Programme Opérationnel National spécifique IEJ, géré par l'Etat
- 12** Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ, gérés par les Conseils régionaux

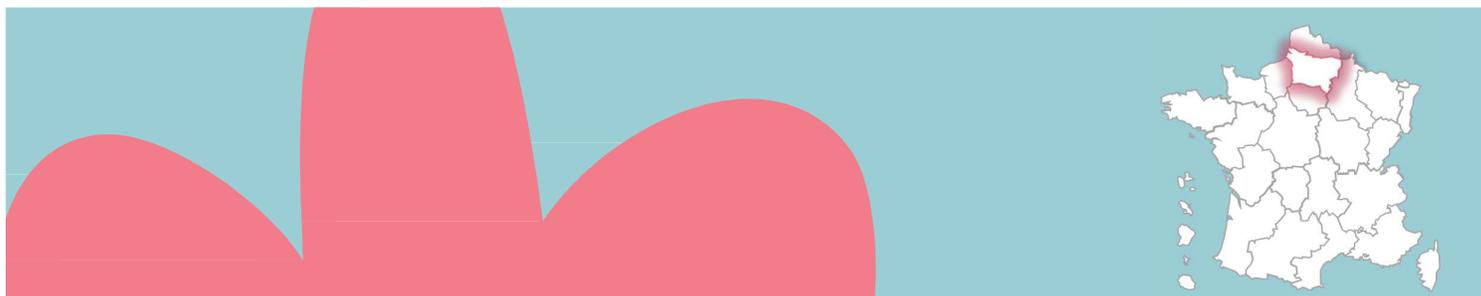
L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) a été mise en place par l'Union européenne pour lutter contre le chômage des jeunes et accélérer la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Ce fonds spécifique est **abondé par le Fonds Social Européen (FSE)** et s'adresse aux régions des Etats membres dont le taux de chômage des jeunes dépasse **25%**. Il doit permettre de financer des actions en faveur des « **NEET** », les jeunes qui ne sont pas scolarisés, et qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

La France a bénéficié d'une dotation de **310,2 millions d'euros issus du fonds spécifique IEJ**, auxquels s'ajoutent **312 millions d'euros de FSE**. Cette enveloppe a été répartie entre le Programme Opérationnel National spécifique IEJ (65% des fonds), géré par la Délégation Générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et 12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ (35% des fonds), gérés par les Conseils régionaux des territoires éligibles à l'IEJ. Au total, **16 territoires** ont bénéficié de l'IEJ en France

La Picardie, avec un taux de chômage des jeunes qui s'élève à **27,5%** en 2012, fait partie des territoires éligibles à l'IEJ. La région est par ailleurs concernée par des **problématiques importantes de décrochage scolaire et d'illettrisme** chez les jeunes. En 2014, **16,1%** des 15-24 ans entrent ainsi dans la catégorie des jeunes « **NEET** » (soit environ **25 300 jeunes**).

Au total, le territoire picard a bénéficié d'une enveloppe de **26,2 millions d'euros d'IEJ-FSE** (dotation spécifique IEJ et abondement FSE), dont **11,8 millions d'euros sont gérés par la Direccte** (autorité de gestion déléguée pour le Programme Opérationnel National IEJ de l'Etat), et **14,4 millions d'euros par le Conseil régional**.





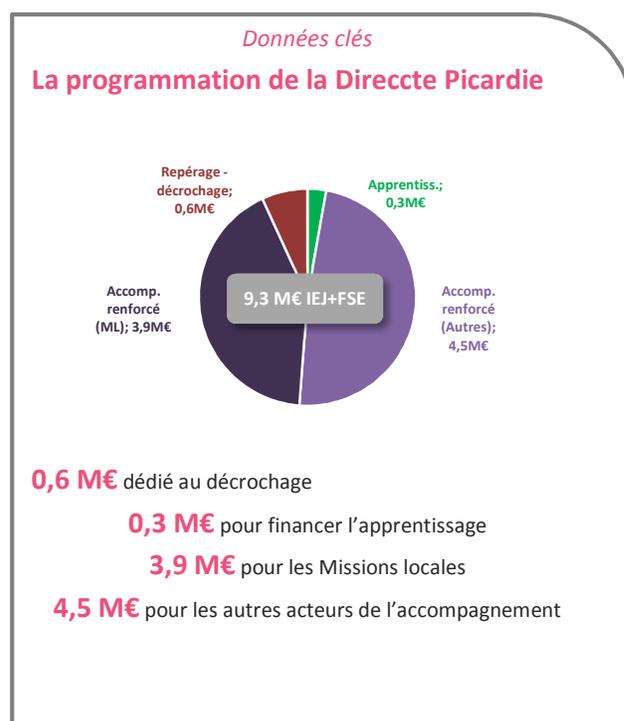
Si le Conseil régional a rapidement programmé son enveloppe, la Direccte est un peu en retrait des objectifs de programmation

Pour agir vite et auprès de nombreux jeunes NEET, la France s'est engagée à programmer l'ensemble de l'enveloppe IEJ qui lui était attribuée **avant le 31 décembre 2015**. En Picardie, **les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement**, que cela soit pour le Conseil régional comme pour la Direccte. La Direccte, qui s'est engagée dans une démarche de construction de l'offre d'accompagnement, est cependant un peu en retrait.

Pour le **Conseil régional**, l'enveloppe IEJ-FSE a ainsi été fléchée en intégralité vers le **Programme régional de formation (PRF)**. Compte tenu du faible niveau de qualification des jeunes en Picardie, le PO régional vise « l'augmentation du nombre de jeunes nouvellement qualifiés [...] l'élévation générale du niveau de formation et de qualification [...], l'augmentation du nombre de jeunes recrutés à l'issue de leur cursus de formation ».

Plusieurs contraintes (calendrier resserré, procédures de marché public) ont incité le Conseil régional à flécher l'IEJ exclusivement sur des dispositifs de droit commun de la région pour sécuriser le bouclage de la programmation fin 2015 et la consommation effective des crédits IEJ. Ce choix permet au Conseil régional de **sécuriser sa programmation** sur un dispositif déjà éprouvé.

La **Direccte** a programmé son enveloppe autour de trois types d'actions : des actions de repérage précoces, des actions d'accompagnement social et professionnel renforcées avec une dimension individuelle et collective, adaptées aux besoins de chaque jeune, des actions d'immersion professionnelle par toute forme de mise en situation en milieu professionnel ou de travail. Elle s'est ainsi appuyée sur **trois appels à projets** (sur le repérage, sur l'accompagnement renforcé et sur l'apprentissage) qui ont abouti à la **mobilisation d'une part significative des missions locales** (12 missions locales sur les 17 que compte), d'un GRETA (sur les 9 que compte la Picardie) et d'un tissu associatif et coopératif large.





L'IEJ a principalement été mobilisée pour renforcer la qualité de l'accompagnement, sans produire d'effet majeur sur le volume de participants

Quel effet « volume » peut-on attendre de l'IEJ ?

Environ **25 300 jeunes de 15 à 24 ans** peuvent être considérés comme étant dans une situation de « NEET » en 2014 en Picardie. Parmi eux se trouvent à la fois des jeunes qui ont temporairement un statut de NEET (les jeunes diplômés par exemple, qui sont dans l'attente de leur premier emploi), et d'autres jeunes, plus vulnérables, qui sont NEET depuis plus longtemps (par exemple les jeunes décrocheurs, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail). De fait, la population des jeunes NEET se renouvelle constamment et les données disponibles permettent uniquement de réaliser une photographie à un « instant T », qui ne prend pas en compte les flux de jeunes qui entrent et sortent de cette population de « NEET ».

En Picardie, le **Conseil régional** vise à atteindre **5 702 jeunes NEET sans qualification dans le cadre de son Programme Opérationnel**. Les données relatives au nombre de participants dans les actions du PRF ne sont pas disponibles mais le Conseil régional n'a pas fait remonter de risque majeur de sous-réalisation sur ce dispositif.

Le Programme Opérationnel National IEJ s'est fixé une cible de 300 000 jeunes NEET à atteindre via les actions financées par l'IEJ. Cette cible n'a pas fait l'objet d'une déclinaison territoriale. Pour la **Directe**, Ma Démarche FSE ne recense que **1 060 jeunes entrés dans une action du volet déconcentré au 31 décembre 2015** soit 17% de réalisation sur le volet déconcentré du PO national. Il apparaît alors un **retard de réalisation constaté du côté de l'accompagnement renforcé porté par les structures associatives et l'INSTEP** (96 participants par rapport aux 500 prévus pour l'INSTEP fin 2015).



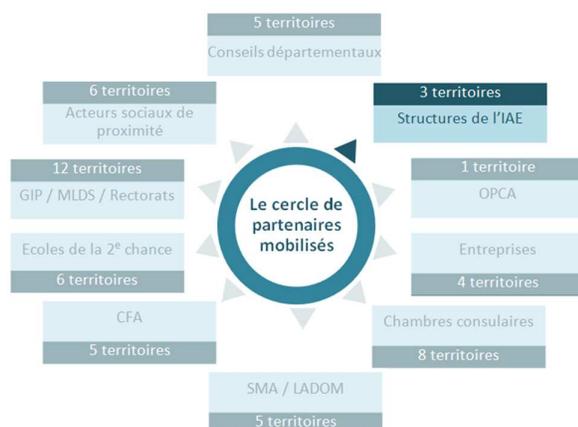
Chiffres clés

Les jeunes NEET visés par l'IEJ en Aquitaine

PO régional	5 702 jeunes NEET ciblés ND
Actions Directe	6 240 jeunes NEET ciblés 1 122 participants

Quels effets de l'IEJ sur la diversification des actions et la novation ?

Les opérateurs mobilisés en Picardie



Le Programme Opérationnel National IEJ s'est fixé une cible de 300 000 jeunes NEET à atteindre via les actions financées par l'IEJ. Cette cible n'a pas fait l'objet d'une déclinaison territoriale. Pour la **Directe**, les seules données disponibles concernent les cibles établies par les opérateurs, pour chaque projet financé. Les actions financées visent au total environ **6 240 NEET**. A fin 2015, **1 060 participants** sont recensés sur les actions, principalement sur les opérations menées par les missions locales. Les autres opérations (structures associatives et INSTEP) ont démarré souvent plus tardivement et leur retard peut s'expliquer en raison de leur positionnement sur le repérage et des publics qui ne font pas partie du « stock existant ».

Pour le **Conseil régional**, le fléchage de l'IEJ sur le PRF – qui préexistait à l'IEJ – permet avant tout de **maintenir à niveau un dispositif emblématique de la Région, dédié aux jeunes NEET**, qui risquait de perdre en volume dans un contexte budgétaire contraint. La programmation de la **Directe** Picardie semble se concrétiser par un

cercle de partenariats classique et une faible représentation des « nouveaux » porteurs (seul l'INSTEP était absent de la programmation 2007-2013 du FSE en Picardie). In fine, l'IEJ **contribue plutôt à développer des actions préexistantes** plutôt que novatrices en Picardie.



Quels effets de l'IEJ sur l'accompagnement des jeunes NEET ?

Avec le financement d'ETP « dédiés », l'IEJ vise à soutenir des actions d'accompagnement renforcé, favorisant l'intensification de la relation conseiller-jeune, et la multiplication des supports pédagogiques (temps individuels, collectifs, immersions en entreprises...). Pour le **Conseil régional**, les étapes pré qualifiantes du parcours sont identifiées comme des enjeux de la réussite de l'insertion, d'où l'élaboration d'axes d'intervention dans le PO régional. Pour la **Direccte**, **91%** de l'enveloppe a été consacrée à des actions d'accompagnement, lorsque sont cumulées les opérations des missions locales et des autres opérateurs. **Les actions dites de « repérage » de jeunes NEET ont en revanche été moins investies** (les acteurs sociaux de proximité, pouvant intervenir dans le repérage de nouveaux jeunes NEET non accompagnés, ont été moins mobilisés).

Quels effets de l'IEJ sur la mise en place de « parcours » ?

Le PO régional identifie les étapes pré qualifiantes du parcours comme les enjeux de la réussite de l'insertion ; la DIRECCTE envisage quant à elle la sécurisation au niveau du repérage. Du fait des contraintes de programmation et des difficultés à mobiliser certaines têtes de file notamment sur le repérage (ex. : GIP académique et acteurs sociaux), l'attention accordée à la logique de parcours par les autorités de gestion a été relative. La faible coordination entre les autorités de gestion ne facilite pas la mise en place de parcours coordonnés et sécurisés et le défaut d'animation territoriale peut présenter des risques pour le déploiement des actions au service de la sécurisation des parcours.

Données clés

L'accompagnement individualisé renforcé (Direccte)

Phase 1	Le repérage et la contractualisation de l'engagement
Phase 2	La définition du socle de compétences et le développement des potentiels (contact individuel hebdomadaire ; immersion de 15 jours en entreprise ; ateliers collectifs : mobilité, gérer son stress, prévention santé, communication, découverte des métiers
Phase 3	L'intégration et son suivi.

L'action auprès des jeunes est basée sur le développement des « soft skills » ou encore des « compétences clés ». Orientées sur le long terme, elles aident à anticiper la capacité du jeune à s'intégrer efficacement et à s'épanouir au sein d'une équipe, d'un groupe et dans ses relations avec l'extérieur.

Données clés

Programme d'actions locales (Conseil régional)

Actions de prise en charge complète : les actions PAL s'inscrivent dans la logique de service public introduite par le SPRF.

Permettre aux personnes les plus fragilisées et éloignées de l'emploi de construire la première étape d'un parcours vers l'emploi ou la qualification et à offrir des alternatives pédagogiques permettant de travailler sur les principaux freins à la qualification et à l'emploi, tout en proposant des services associés (hébergement, restauration, mobilité/transport, accompagnement social / professionnel...).



L'IEJ permet avant tout d'accompagner « mieux » et « plus » des jeunes déjà connus et de conforter les partenariats préexistants

Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes NEET accompagnés ?

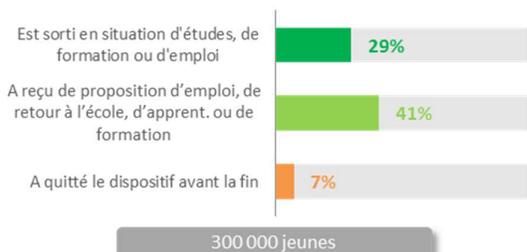
Les premières données issues de Ma Démarche FSE donnent de premières indications sur le profil des publics atteints grâce à l'IEJ. Sur la base des 1 060 participants entrés dans les opérations au 31/12/2015 sur le périmètre des opérations du volet déconcentré en Picardie, il peut être constaté que le public pris en charge a un profil proche de celui pris en charge grâce à l'IEJ à l'échelle nationale. Peuvent, cependant, être relevées une part plus importante de jeunes bénéficiant d'une reconnaissance officielle de handicap et une part moins importante de jeunes vivant dans un ménage où personne n'est en emploi qu'au niveau du PO national. Au regard des statistiques remontées par Ma Démarche FSE, il apparaît donc que l'IEJ atteint **des jeunes au profil équivalent à celui du public des missions locales** en 2013 voire qu'elle touche des jeunes moins éloignés de l'emploi. Cela est cohérent avec le fait que les actions programmées et déployées sont des actions prenant en charge majoritairement un « stock préexistant de jeunes NEETs ».

Les premiers résultats concernant les sorties en matière d'insertion apparaissent positifs au regard des objectifs fixés dans le cadre du PO national. A l'issue des actions du volet déconcentré soutenues par l'IEJ, les **taux de sortie vers l'emploi et vers la formation sont supérieurs aux objectifs fixés du PO national** avec 38% de sorties « positives » **mais nettement inférieurs aux taux constatés au niveau national** (31% de sortie vers un emploi durable, 7% vers un autre emploi et 14% vers une formation ou des études au niveau du PO national). Le taux d'abandon en cours de dispositif sans solution d'insertion (18%) est plus faible que la moyenne sur le PO national (~20%) mais plus élevé que l'objectif du PO, posant la question de la possibilité de renforcer encore plus la sécurisation des parcours sur le PO national.

Données clés

Les premiers résultats sur les actions financées par la Direccte

Objectifs en matière de sorties fixés par le PO national



Sorties au 31/12/2015 sur les actions de la Direccte



Quels effets de l'IEJ sur les partenariats locaux ?

En Picardie, la clôture de la précédente programmation du FSE semble avoir entravé la démarche de communication des finalités et modalités de mise en œuvre de l'IEJ auprès des opérateurs et le travail d'accompagnement et de maillage des opérateurs. En outre, les procédures d'information et de programmation se sont faites de manière globalement disjointes



entre les autorités de gestion et peu de mécanismes formels de coordination ont été mis en place au-delà des seules lignes de partage.

L'animation territoriale, une fois les actions effectivement programmées et déployées, a eu peu de temps pour se développer et se fait majoritairement informellement en bilatérale « action par action », « opérateur par opérateur » notamment sur le volet déconcentré du PO national. Sur le PO régional, l'animation territoriale du déploiement est menée par les référents territoriaux à travers les instances de suivi habituelles du PRF. Il apparaît alors qu'une animation commune spécifique à l'IEJ gagnerait à être développée car elle demeure très peu structurée et coordonnée entre les autorités de gestion.

Les recommandations pour la poursuite de l'IEJ en Picardie

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Horizon temporel d'atteinte des résultats	
			Court terme	Moyen terme
Approche de programmation	Direccte, Conseil Régional et acteurs du CREFOP	Réaliser un diagnostic territorial plus détaillé : <ul style="list-style-type: none"> Sur les jeunes NEET de la région pour mieux identifier/comprendre leurs besoins Sur l'offre d'accompagnement du territoire et ses lacunes 		X
	Direccte et Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> Adopter une approche encore plus concertée dans la préparation de la mise en œuvre de l'IEJ : plan d'action régional Etat-Région, actions de communication communes, appel(s) à projet commun(s), etc. 		X
		Favoriser la mise en place de réponses communes, intégrées aux appels à projets (les appels pourraient inciter, dans leurs critères de sélection, à la pluridisciplinarité et à la mise en place de démarches intégrés)		X
		Adopter une approche encore plus proactive dans le démarchage et l'accompagnement de nouveaux partenaires en s'appuyant sur un diagnostic territorial plus poussé		X
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d'actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l'optique d'une évaluation contrefactuelle en 2018	X	X
Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional			X	
Pilotage des impacts et des résultats	Direccte, Conseil Régional et opérateurs	Surveiller de près la consommation effective des enveloppes notamment sur les actions critiques (missions locales, INSTEP) en s'appuyant sur les instances existantes (Comités de Suivi)	X	
		Surveiller de près l'état des lieux des sorties (et notamment les situations d'abandons sur le PO national) pour détecter au plus tôt les écarts par rapport aux objectifs fixés par les PO et mettre en place les plans d'actions adéquats	X	
Animation du déploiement	Direccte, Conseil Régional, opérateurs	Structurer et renforcer l'animation territoriale à l'échelle infra-régionale et régionale en mettant en place des réunions communes Etat-Région avec l'ensemble des opérateurs pour s'assurer, entre autres, de la mise en place des parcours	X	

PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN METROPOLE ET OUTRE-MER (IEJ)

